



[www.clairvaux-les-lacs.com](http://www.clairvaux-les-lacs.com)

## Procès-verbal du conseil municipal du 09 octobre 2025

**Présent(s)** : Mme Hélène MOREL-BAILLY, Maire,  
Jaques BAILLY, Stéphanie BAUDIER, Quentin SONNET, les adjoints, Mmes Marie-Claire CLOSCAVET,  
Eliane KAUPT, Mrs, Denis BARIOD, Christian MINO, Jérôme RIDET, conseillers.

**Absents excusés** : Sophie BIOLAND (procuration à Stéphanie BAUDIER, Marie-Louise RENAUX (procuration à Marie-Claire CLOSCAVET)

**Absents non excusés** : Mathilde MARTEL, Marine PIAULY, Hervé BAILLY, Guy VUILLEMOT

**Quorum (mini 8 présents)** : oui

Mme le Maire ouvre la séance à : 19h30

**Désignation du secrétaire de séance** : Eliane KAUPT

**Approbation du compte-rendu du 11 septembre 2025**

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé				MARTEL Mathilde			
BAILLY Jacques	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BARIOD Denis	X			PIAULY Marine			
BAUDIER Stéphanie	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			SONNET Quentin	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	11	0	0

Marie-Claire CLOSCAVET redemande pour les locations de salle le dimanche. Il n'y avait pas de location ou mise à disposition des salles de la mairie le dimanche et cela a commencé l'année dernière il n'est donc pas logique de ne pas l'accorder cette année mais on rappelle que le chauffage est en abaissement le dimanche et que cela n'est pas modifié pour l'instant.

### **1. FINANCES**

#### **1.1. Délibération pour le tarif de l'eau et les raccordements :**

Suite aux nouvelles redevances imposées par l'Agence de l'Eau la trésorerie nous demande de reprendre une délibération avec l'ensemble des tarifs pour l'eau potable.

Nos tarifs sont :

Abonnement annuel 40€

Abonnement annuel par emplacement de camping : 3€

Consommation eau de 0 à 1000m<sup>3</sup> : 1.50€

Consommation eau au-delà de 1000m<sup>3</sup> : 2.05€

Redevance pour la performance des réseaux d'eau : 0.01€/m<sup>3</sup>

Redevance pour le prélèvement de la ressource en eau : 0.075€/m<sup>3</sup>

Redevance sur la consommation (statutaire et national) : 0.43€/m<sup>3</sup>

Il est proposé également de préciser les conditions pour une demande de modification ou de nouveau branchement.

Après discussions il est proposé : Pour une demande de raccordement ou de modification d'un branchement nécessitant le déplacement du compteur : le demandeur doit obtenir l'accord préalable (validation technique) de la commune, un contrôle technique de fin de travaux sera fait par la commune avant la mise en route de la distribution d'eau. La commune prend à sa charge la partie du réseau sur le domaine public, le regard et le compteur, le demandeur prend à sa charge la totalité des travaux après compteur et s'acquittera d'une taxe de raccordement de 2000€.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé				MARTEL Mathilde			
BAILLY Jacques	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BARIOD Denis	X			PIAULY Marine			
BAUDIER Stéphanie	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			SONNET Quentin			X
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	10	0	1

M Jacques BAILLY présente deux demandes qui sont étudiées par le conseil. Il est décidé de demander des devis et de lancer les travaux si les demandeurs en acceptent les conditions. Si ces travaux devaient être lancés rapidement il conviendrait de revoir le budget eau car celui-ci est tendu et ne sera pas forcément en mesure d'autofinancer une extension de réseau.

### **1.2. Décisions du maire**

La parole est donnée à la DGS.

Budget	Tiers	Objet	Compte	Montant budg
COM	JURA PROTECTION INCENDIE	Vérification annuelle extincteurs	6156	1 494.60
COM	ELAGAGE BOLARD	Sous le Château	61521	1 500.00
COM	ELAGAGE BOLARD	Derrière station totale	61521	2 112.00

- Information : le rachat du bâtiment de l'ancien fleuriste devrait être signé le 21 octobre
- DM pour amortissement 1000€ chaufferie bois et 17000 sur l'eau

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé				MARTEL Mathilde			
BAILLY Jacques	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BARIOD Denis	X			PIAULY Marine			
BAUDIER Stéphanie	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			SONNET Quentin	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	11	0	0

## **2. TRAVAUX/AMENAGEMENTS/RESEAUX**

### **2.1. Point sur les travaux en cours :**

Rue Neuve. Les délais sont tenus, l'état de la voirie en dessous de la couche de roulement est en meilleure état que ce que l'on attendait.

Jérôme RIDET demande si on en a profité pour sortir les compteurs d'eau. Cela a bien été vérifié au moment de la préparation du marché.

Marie-Claire CLOSCAVET demande quels sont les travaux en cours rue de la Gare. Il s'agit de travaux sur le réseau assainissement faits par TEC, on a bien insisté sur la remise en état.

Jérôme RIDET revient sur la hauteur du dos d'âne rue de Bériat, Stéphanie BAUDIER et Christian MINO trouvent aussi que dans un sens c'est vraiment trop haut. Mme le maire veut bien refaire venir une 3<sup>ème</sup> fois l'entreprise qui a déjà affirmé 2 fois que ce dispositif est aux normes...

### **2.2. Report pour 2026 de la demande de subvention pour les travaux Rue Neuve :**

Rappel de la délibération 2024-051 du 14/11/2024 pour la demande de subvention pour les travaux de la rue Neuve prévus pour 381.408€ HT de travaux et une enveloppe globale de 404.272€ HT. Ce dossier n'a pu être complété qu'après l'attribution du marché (pour 461.623,25€) le 12/06/25 soit trop tard pour l'enveloppe 2025. Ainsi il convient de le redéposer pour 2026, la subvention attendue est de 144 525€.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé				MARTEL Mathilde			
BAILLY Jacques	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BARIOD Denis	X			PIAULY Marine			
BAUDIER Stéphanie	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
COSCAVET Marie-Claire	X			SONNET Quentin	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	11	0	0

### 3. URBANISME

#### 3.1. Point sur les dossiers d'urbanisme en cours :

Stéphanie BAUDIER prend la parole :

- Déclarations préalables :
  - o Carport rue de la Résistance
  - o Crépi façade rue des Champs
  - o Abri pour camping-car chemin des Tilleuls
  - o Mur devant maison rue des Champs
  - o Piscine rue de la Combe au Prieur
- Avis défavorables
  - o Modification de façade et huisseries d'un appentis rue du Parterre

### 4. AFFAIRES GENERALES

#### 4.1. Droit de place pour marchand ambulant :

Le marché du mercredi est ouvert aux exposants ambulants (non abonnés) du 01/04 au 30/09, en dehors de ces dates seuls les abonnés à l'année sont autorisés à déballer. Cependant, et afin de gérer les exceptions, comme pour la vente de fleurs pour la Toussaint, il est proposé de fixer un tarif de droit au déballage en annexe du marché au prix de 1€/ml.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé				MARTEL Mathilde			
BAILLY Jacques	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BARIOD Denis	X			PIAULY Marine			
BAUDIER Stéphanie	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
COSCAVET Marie-Claire	X			SONNET Quentin	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	11	0	0

#### 4.2. Assurance garantie loyers impayés :

Un appartement rue Champ d'Augeon va être disponible à la location et nous nous sommes interrogés sur la possibilité de mettre en place une caution personnelle afin d'éviter le risque d'impayés car il est de plus en plus évident que la situation économique se tend et il n'existe toujours aucune protection pour les propriétaires en cas d'impayés. On s'interroge également sur la nette baisse de demande de logement en achat ou en location, il y a 3 ou 4 ans on avait des demandes toutes les semaines ce qui n'est plus du tout le cas.

Après renseignements, il n'est pas possible pour une collectivité de demander une caution physique ni d'adhérer au dispositif Visale. On pourrait souscrire à une assurance spécifique qui concernerait les logements gérés par Soliha soit 11 logements qui rapportent par 57850€ de loyers et charges avec un coût de 4500€ de frais de gestion ; l'assurance coûterait 3.5% + 80€ fixe par logement. Si on souscrit pour tous les appartements cela reviendrait à un coût de 7404€ soit près de 12%. Cette assurance ne peut pas se mettre en place si un incident de paiement est en cours ou a eu lieu récemment (le cas du locataire avec qui on a eu et avons encore des problèmes de paiement). La prise en charge du sinistre est subordonnée à beaucoup de conditions présentent dans le contrat qui a été transmis aux conseillers pour avis.

Le conseil décide de faire très attention aux dossiers de demande de location proposés mais de ne pas recourir pour l'instant à ce type de garantie.

#### **4.3. Annulation délibération bail de chasse :**

Suite à l'information de la Fédération de chasse comme quoi il y aurait eu en 1968 des accords sur tout le territoire jurassien pour soumettre à l'action de la chasse tous les terrains du domaine privé et ce quelle que soit leur superficie, nous avons contacté l'ONF, qui nous avait conseillé de faire un bail, et qui a pris acte de cette information sans autre commentaire (ourtant beaucoup de communes jurassiennes ont pourtant des baux...). Ainsi il conviendrait d'annuler la délibération du 15/05.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé				MARTEL Mathilde			
BAILLY Jacques	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BARIOD Denis	X			PIAULY Marine			
BAUDIER Stéphanie	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
COSCAVET Marie-Claire	X			SONNET Quentin	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	11	0	0

#### **4.4. Demande d'acquisition de parcelle :**

Lecture est faite d'un courrier de demande d'acquisition d'une petite parcelle vers la rue des Champs/rue des Lilas.

Après discussions il apparaît que la parcelle objet de la demande a été spécifiquement conservée par la commune lors de la création du lotissement et il ne semble pas judicieux à ce jour de la mettre en vente. Il faudra regarder pour l'entretien de cette parcelle et éventuellement procéder à l'élagage d'arbustes. Mme le maire est chargée de répondre en ce sens au demandeur.

### **5. COMMUNAUTE DE COMMUNES**

- Lancement par TEC d'une démarche d'étude d'opportunité s'agissant de l'extension de la zone d'activité
- Lecture du courrier du président de TEC au sujet du bâtiment rue St Roch. Mme le maire précise que contrairement à ce qui est écrit elle n'est pas à l'initiative de cette vente mais qu'elle a seulement mis Mme Saive et TEC en relation car elle est très préoccupée par le maintien de la pharmacie dans la commune. Ce point est à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire.

### **6. QUESTIONS DIVERSES**

Informations :

- Rappel : Recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026. **Recrutement des agents recenseurs.**
- CNI et passeports : 53 demandes en septembre (juillet et août : 49), le délai de traitement du dossier est de 40 à 45 jours soit en amélioration de 5 jours. Nous donnons des rendez-vous toujours sous 24h max.
- Information du collège pour l'organisation en 2025/2026 de voyages scolaires en Angleterre pour les 3èmes, à Paris pour les 4èmes et à Bellegin pour les 5èmes.

**Mme le Maire lève la séance à 21h15**

Prochain conseil prévu le **jeudi 13 novembre**

Le secrétaire

Le maire